

Compte-rendu du conseil de l'ED du 26 juin 2025

Membres présents : Andrei Teleman, Clara Bertolissi, Marie Billaud-Friess, Mira Razafindrambao, Emmanuel Russ.

Membres présents par Zoom: Christine Vespa, Sylvain Séné, Elisabeth Rémy, Dimitri Ara, Juliette Spinnato, Virginie Grandgirard, Sana Sellami, Sonia Asseum.

Membre excusé : Isabel Demongodin, Nathan Huguenin,

Invité permanent : Yann Vaxès

Invités : Frédéric Béchet, Christine Vespa.

1. Approbation du PV du 10/01/2025.

Approuvée à l'unanimité.

2. Informations générales

Prix de thèse : deux thèses soutenues en 2023 ont obtenu un prix : Emmanuel SALIN a obtenu le prix de thèse AMU et Julie Parreaux a obtenu le prix de thèse VDM.

Cours ED : Nous avons reçu 8 propositions de cours pour 6 supports (de 24h) disponibles. Frédéric Mangolte a accepté de différer son cours pour l'année prochaine. En tenant compte des avis des membres du conseil, la direction de l'ED a décidé de retenir seulement un des deux cours proposés par Ravi Kunjwal (à savoir celui qui n'a pas été proposé l'année dernière). Toutes les autres propositions ont été retenues.

Finances : On a dépensé 1300€ pour renouveler le MacBook Air du secrétariat, nous avons soutenu l'organisation de colloques CIRM pour 2000€ et nous avons participé à la mobilité des doctorants pour environ 3000€. Il nous reste environ 11 000€.

Nouveau site web de l'ED sur l'espace internet du collège doctoral. L'ancien site (sur le serveur du LIS) reste provisoirement en ligne.

3. Prix de thèse 2025 (pour les thèses soutenues en 2024)

Nous devons fournir un classement pour les candidatures aux prix de thèse AMU et Ville de Marseille.

Pour le prix AMU, nous avons quatre candidats, 2 de l'I2M et 2 du LIS.

Pour le prix VdM, nous avons 3 candidats, 2 de l'I2M et 1 du LIS.

Pour AMU, la coutume est de faire remonter un dossier de chaque discipline, en respectant le classement des labos, il nous faut les classer. En général un prix est attribué à chaque ED, au premier classé.

Pour la VdM il n'y a pas de règle affichée, nous avons peu d'expérience.

Concernant le prix AMU, le dossier de Shuolin LI classé premier par le LIS et celui de Zoe YVON classée première par l'I2M nous paraissent de très bonne qualité.

Concernant le prix VdM, le dossier de Nikolai PROCHOROV classé premier par l'I2M nous paraît encore meilleur.

L'année dernière le prix de la ville de Marseille et celui d'AMU ont été attribués à des doctorants du LIS. Par ailleurs, les membres du conseil ont particulièrement apprécié la diversité des éléments de reconnaissance de scientifique présents dans le dossier de Zoé YVON.

Au vu de ces éléments, nous proposons de faire remonter les candidats suivants :

AMU :

1. Zoe YVON (I2M, sous la direction de David Kohel)
2. Shuolin LI (LIS, sous la direction de Chu-Min LI et Djamal Habet)

VdM :

1. Nikolai PROCHOROV, (I2M, sous la direction de Dierk Schleicher)
2. Shuolin LI (LIS, sous la direction de Chu-Min LI et Djamal Habet)
3. Rémi CERDA (I2M, sous la direction de Lionel Vaux et Laurent Reynier)

Décision votée à l'unanimité.

4. Contrats doctoraux

Le point sur les contrats doctoraux obtenus cette année :

Pas de contrat région cette année.

Contrats InterED : Cette année 4 candidats ayant un projet en lien avec notre ED ont été auditionnés. Les projets de deux d'entre eux seront financés. L'un des deux candidats retenus, à savoir Clément LAVAUX (I2M, direction Caroline CHAUX), sera inscrit dans notre ED. L'autre sera inscrit dans l'ED de Chimie mais bénéficiera d'un encadrement par un collègue mathématicien de l'I2M.

Contrats AID : Une seule candidature sur les contrats AID a été déposée. Cette candidature a été transmise à l'AID par le collège doctoral avec une note de A. L'AID a retenu cette candidature qui sera aussi co-financée par l'AMU.

Contrat Handicap : Nous avons obtenu le renouvellement du contrat de Leah TAPIN (LIS Sylvain SENE et Kevin PERROT). La demande de Marianne SCHWEITZER (LIS Abdellah FOURTASSI) n'a pas été retenue mais elle a été très bien évaluée par le Ministère qui a émis un avis très favorable pour le financement de cette demande par Amidex.

Contrats CDSN (ENS) : Cette année, nous avons cinq contrats ENS, quatre concernent des doctorants qui ont un projet de thèse à l'I2M, le cinquième a un projet de thèse au CRCM.

Bourse Meyer : Nous avons eu 2 demandes pour la bourse Meyer. Le dossier classé en première position par l'ED a été transmis à la fondation Meyer mais nous n'avons pas encore eu de retour.

Contrats Doctoraux de l'ED 184 : D'après nos informations, l'ED 184 dispose cette année de 9 contrats AMU. Nous remercions le conseil pour le soutien exprimé dans la motion du 10 janvier qui nous a permis de gagner 2 contrats par rapport au passé. La direction de l'ED reste mobilisée pour améliorer encore la dotation de notre ED.

Nous avons reçu au total 23 dossiers (16 l'an passé), 9 I2M et 14 LIS. 2 candidats I2M ont reçu un financement ENS et se sont retirés.

15 candidats ont été auditionnés (9 pour le LIS et 6 pour l'I2M), en présentiel ou par visio à leur convenance. Les auditions se sont déroulées les 11 et 12 juin devant un comité d'audition composé de Andrei Teleman (ED), Christine Vespa (I2M), Pierre Pudlo (I2M), François Xavier Dupé (LIS) et Christophe Romand (LIS) pour les

commissions doctorales des deux labos. A l'issue des auditions un rapport de soutenances a été transmis aux laboratoires.

L'I2M a classé 6 candidats et le LIS a classé 8 candidats.

Après une discussion approfondie, le conseil classe tous les candidats, 4 contrats sont proposés en liste principale pour l'I2M et 5 contrats sont proposés en liste principale pour le LIS. Un classement sur une liste complémentaire est adopté.

Cette décision a été votée à l'unanimité.

Comme les années précédentes les candidats sur la liste principale seront informés immédiatement et devront renvoyer une attestation d'acceptation d'ici une semaine, c'est à dire au plus tard le 3 juillet. La liste des candidats ayant accepté sera transmise à la DFD. Les candidats sur la liste complémentaire seront informés par courrier électronique (avec leur(s) directeur(s) en copie) de leur rang sur la liste complémentaire.

5. Questions diverses

Nous avons reçu une demande de lettre de soutien de la part de Pierre PUDLO pour le projet d'institut auprès d'Amidex "*MIICMAC – Marseille Interdisciplinary Institute of Computer science and MAThematicS*". Nous allons soumettre le texte de notre lettre à l'approbation du conseil.

L'école doctorale a reçu une demande d'inscription en thèse de la part de Sandro PUPULIN, qui va bénéficier d'un CDI accordée par société CLAN.

Sandro PUPULIN a soumis un projet de thèse sous la direction de Luisa Paoluzzi.

Le conseil décide de ne pas s'opposer à l'inscription de Sandro PUPULIN avec le financement présenté par le candidat, mais lui conseille d'explorer (avec l'aide de sa directrice de thèse) toutes les possibilités de financement dédié en France ou à l'étranger.

Résultat du vote : 8 pour et une abstention.